

(1) Informations telles que figurant au RCS

AA HOLDING

SASU - Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de cinquante mille euros (50000.0 €)
Siège social : 1 RUE HENRI MANIGART, 93300, AUBERVILLIERS
RCS 953586088

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2024

Fait à AUBERVILLIERS

Le 30 juin 2024

Monsieur Amir-eitan ATTOUN, domicilié 82B Rue Charles Laffitte, 92200, Neuilly-sur-Seine.

Propriétaire des 50000.0 actions d'une valeur nominale de un euro (1.0 €) composant le capital social de la société AA HOLDING.

L'associé unique de ladite société.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par le Président, Amir-eitan ATTOUN.

Les comptes annuels de l'exercice et le rapport de gestion ont été adressé à l'associé, soit dans les cinq mois de la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- L'affectation des résultats de cet exercice
- La mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 96547.5 €.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulés ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquences, l'associé unique donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 96547.5 € de la manière suivante:.

- En réserve légale pour un montant de 10000.0 €
- En report à nouveau pour un montant de 86547.5 €

TROISIÈME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et la présidence et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Fait à AUBERVILLIERS

Le 30 juin 2024

Monsieur Amir-eitan ATTOUN



ACTIF	du 01/09/2022 au 31/12/2023 (16 mois)		du Néant			
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
 Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
 Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	100 000		100 000	45,32		
Créances rattachées à des participations	103 631		103 631	46,97		
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	203 631		203 631	92,30		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
 Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
 Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	16 999		16 999	7,70		
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	16 999		16 999	7,70		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	220 630		220 630	100,00		

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (16 mois)	Exercice précédent Néant
--------	---	-----------------------------

Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	100 000	45,32		
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	96 548	43,76		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	196 548	89,08		
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	24 082	10,92		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	24 082	10,92		
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	220 630	100,00		



Détail d'un virement européen

Progéliance Net www.professionnels.sg.fr

Date : 22/07/2025 16h25

Page : 1 / 1

Virement n°
032025203192609990000000

Compte émetteur
ADEXCA
FR76 3000 3033 6000 0205 6419 389

Type de virement
Ordinaire

Libellé remise
25O8542 K00158922104 AA HOLDING

Statut
En cours de traitement

Date demandée
22/07/2025

Nb d'opérations
1

Montant total (EUR)
30.62

Bénéficiaire(s)	Référence du paiement	Motif du paiement	Montant (EUR)
GREFFE TC BOBIGNY FR76 1470 7000 0131 8213 6903 516	25O8542 K00158922104 AA HOLDING	25O8542 K00158922104 AA HOLDING	30.62